

# Premier trimestre 2007

## Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général

### Sommaire des résultats

Pour le trimestre se terminant le 31 mars 2007, le bénéfice provenant des activités poursuivies a atteint 1 410 M\$, en hausse de 305 M\$ par rapport au premier trimestre 2006. Ce résultat s'explique notamment par l'effet favorable des températures plus froides en 2007 qu'en 2006, pour un montant de 121 M\$, et par la croissance de 134 M\$ des exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec Production.

Quant au bénéfice provenant des activités abandonnées, il s'est chiffré à 21 M\$, comparativement à 24 M\$ en 2006.

Pour le trimestre se terminant le 31 mars 2007, le bénéfice net a atteint 1 431 M\$, en hausse de 302 M\$ sur 2006.

### Résultats consolidés

Les **produits** se sont chiffrés à 3 732 M\$, en hausse de 533 M\$ par rapport à 2006. Cette augmentation est attribuable à la croissance de 400 M\$ des produits des ventes d'électricité au Québec, qui découle de l'effet de températures plus froides en 2007 et de l'ajustement tarifaire entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2006. Elle est également attribuable à la hausse de 149 M\$ des produits des ventes d'électricité d'Hydro-Québec Production, résultant principalement d'une augmentation du volume des exportations.

Les **charges totales** ont atteint 1 704 M\$, soit 140 M\$ de plus qu'en 2006. Cette variation s'explique principalement par la hausse des **charges** d'électricité postpatrimoniale et par le versement mensuel, depuis janvier 2007, de **redevances** hydrauliques payées par Hydro-Québec Production au gouvernement du Québec.

Les **frais financiers** ont été de 618 M\$, soit 88 M\$ de plus que l'an dernier. Cette augmentation s'explique en partie par la **dépréciation** du dollar canadien. De plus, l'implantation de nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers qui abolissent les règles transitoires accordées en 2004, a donné lieu à un ajustement à la hausse des bénéfices non répartis au 1<sup>er</sup> janvier 2007 et ainsi mis fin à l'amortissement d'un gain reporté.

La contribution au bénéfice net des **activités abandonnées** s'est chiffrée à 21 M\$ en 2007 et provient essentiellement d'un gain de 28 M\$ sur la vente de notre participation dans DirectLink, en Australie. Cette transaction, clôturée le 28 février 2007, complète la

## Résultats sectoriels

### *Production*

Au premier trimestre, le bénéfice net d'Hydro-Québec Production a atteint 907 M\$, contre 807 M\$ en 2006. Cette augmentation de 100 M\$ est principalement attribuable à la croissance des exportations nettes d'électricité, atténuée par le versement mensuel, depuis janvier 2007, des redevances hydrauliques.

### *Transport*

Le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie s'est élevé à 127 M\$, en hausse de 33 M\$ par rapport à l'an dernier.

Les produits se sont chiffrés à 702 M\$, contre 632 M\$ en 2006. Cette hausse de 70 M\$ s'explique surtout par l'augmentation des revenus de transport pour la charge locale par suite des décisions de la Régie de l'énergie de 2006 et de 2007. Pour le premier trimestre 2007, l'impact de ces décisions se chiffre à 57 M\$.

### *Distribution*

Hydro-Québec Distribution a enregistré un bénéfice net de 393 M\$, comparativement à 213 M\$ en 2006. Cette variation de 180 M\$ s'explique surtout par l'augmentation des produits des ventes d'électricité et par l'amortissement du passif lié à l'écart des coûts d'approvisionnement en électricité postpatrimoniale de 2006. Ces éléments ont été partiellement compensés par la hausse du volume d'achats d'électricité postpatrimoniale et des coûts de transport.

Les produits des ventes d'électricité s'élèvent à 3 129 M\$, en hausse de 397 M\$ sur l'an dernier. Cette augmentation résulte essentiellement de l'effet des températures plus froides du premier trimestre 2007, de l'ajustement tarifaire d'avril 2006 et de l'augmentation des revenus se rapportant aux contrats particuliers avec certains grands consommateurs industriels. Il est à noter que l'ensemble des produits et des charges associés aux contrats particuliers est transféré à Hydro-Québec Production. Quant au volume des ventes, il se chiffre à 51,5 TWh, en hausse de 1,9 TWh en raison des températures plus froides.

### *Construction*

Le secteur Construction réunit les activités d'Hydro-Québec Équipement et de la Société d'énergie de la Baie James.

Au premier trimestre, le volume d'activité s'est établi à 286 M\$, par rapport à 366 M\$ en 2006. Tout comme l'an dernier, plusieurs projets d'envergure qui nécessitent d'importants investissements sont réalisés pour le compte d'Hydro-Québec Production et d'Hydro-Québec TransÉnergie. Il est à noter que les travaux de construction du projet de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert ont débuté au cours du trimestre.

## Investissement

Au 31 mars 2007, les investissements en immobilisations, en actifs incorporels et au titre du Plan global en efficacité énergétique ont atteint 584 M\$, contre 635 M\$ en 2006. Comme prévu, une partie importante de cette somme a été consacrée à des projets de développement d'Hydro-Québec Production.

Pour ce qui est d'Hydro-Québec TransÉnergie, elle poursuit le développement de son réseau de transport pour y intégrer de nouvelles capacités de production. Quant à Hydro-Québec Distribution, elle continue d'investir afin de répondre à la croissance de la demande et d'améliorer la qualité du service, notamment avec le projet Système d'information clientèle, et elle poursuit la réalisation du Plan global en efficacité énergétique.

## Financement

Le programme de financement de 2007 s'élève à 1,1 G\$, soit un montant relativement modeste comparativement aux dernières années, en raison principalement du produit de la cession de nos participations à l'étranger complétée à la fin février 2007. Le produit de ces emprunts servira à refinancer des dettes venant à échéance cette année et à financer le programme d'investissement.

En janvier 2007, un financement totalisant 526 M\$ a été réalisé sur le marché canadien par la réouverture de l'émission d'obligations lancée en octobre 2006 et venant à échéance en février 2045. Cette opération a permis de porter l'encours de cette émission d'obligations à 1,5 G\$. Le coût de cet emprunt est de 4,73 %.

Le président du Conseil d'administration,

Le président-directeur général,



Michael L. Turcotte



Thierry Vandal

Le 18 mai 2007

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS**En millions de dollars canadiens  
(non vérifiés)

		Trois mois terminés les 31 mars	
	Notes	<b>2007</b>	2006
<b>Produits</b>		<b>3 732</b>	3 199
<b>Charges</b>			
Exploitation		<b>606</b>	559
Achats d'électricité et de combustible		<b>422</b>	363
Amortissement	4	<b>482</b>	489
Taxes		<b>208</b>	153
Reports réglementaires	3	<b>(14)</b>	-
		<b>1 704</b>	1 564
<b>Bénéfice d'exploitation</b>		<b>2 028</b>	1 635
Frais financiers	5	<b>618</b>	530
Bénéfice provenant des activités poursuivies		<b>1 410</b>	1 105
Bénéfice provenant des activités abandonnées	6	<b>21</b>	24
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 431</b>	1 129

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS**En millions de dollars canadiens  
(non vérifiés)

		Trois mois terminés les 31 mars	
	Note	<b>2007</b>	2006
Solde au début de la période		<b>14 474</b>	13 075
Ajustements liés à l'adoption de nouvelles conventions comptables	2	<b>298</b>	-
Bénéfice net		<b>1 431</b>	1 129
Solde à la fin de la période		<b>16 203</b>	14 204

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**BILANS CONSOLIDÉS**

En millions de dollars canadiens

	Notes	Au 31 mars 2007 (non vérifié)	Au 31 décembre 2006 (vérifié)
<b>ACTIF</b>			
<b>Actif à court terme</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		285	52
Placements temporaires		711	3 178
Débiteurs		2 371	1 597
Instruments dérivés		1 435	1 491
Matériaux, combustible et fournitures		371	365
Actifs destinés à la vente	6	-	11
		<b>5 173</b>	<b>6 694</b>
Immobilisations corporelles		51 850	51 813
Placements		233	232
Instruments dérivés		1 095	1 093
Actifs incorporels		897	923
Autres actifs		2 376	2 462
Actifs destinés à la vente	6	-	31
		<b>61 624</b>	<b>63 248</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Passif à court terme</b>			
Emprunts		65	25
Créditeurs et charges à payer		1 596	1 818
Dividendes à payer		-	2 342
Intérêts courus		520	936
Passif réglementaire		206	251
Tranche de la dette à long terme à moins d'un an		1 335	1 063
Instruments dérivés		614	340
Passifs liés aux actifs destinés à la vente	6	-	1
		<b>4 336</b>	<b>6 776</b>
Dette à long terme		33 098	33 027
Instruments dérivés		1 749	1 111
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		442	431
Autres passifs à long terme		663	2 719
Passifs à long terme liés aux actifs destinés à la vente	6	-	7
Dette à perpétuité		334	337
		<b>40 622</b>	<b>44 408</b>
<b>AVOIR DE L'ACTIONNAIRE</b>			
Capital-actions		4 374	4 374
Bénéfices non répartis		16 203	14 474
Cumul des autres éléments du résultat étendu	8	425	(8)
		<b>16 628</b>	<b>14 466</b>
		<b>21 002</b>	<b>18 840</b>
		<b>61 624</b>	<b>63 248</b>
Engagements et éventualités	11		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**En millions de dollars canadiens  
(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés les 31 mars	
		<b>2007</b>	2006
<b>Activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net		<b>1 431</b>	1 129
Bénéfice provenant des activités abandonnées	6	<b>(21)</b>	(24)
Bénéfice provenant des activités poursuivies		<b>1 410</b>	1 105
Ajustements			
Amortissement	4	<b>482</b>	489
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux emprunts		<b>27</b>	2
Gain de change		<b>(96)</b>	(11)
Perte sur instruments désignés comme couvertures		<b>107</b>	-
Écart entre les cotisations versées et le coût de retraite		<b>72</b>	(7)
Reports réglementaires		<b>(14)</b>	-
Autres		<b>17</b>	(4)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		<b>(1 427)</b>	(1 245)
		<b>578</b>	329
<b>Activités d'investissement</b>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels		<b>(567)</b>	(626)
Placements à long terme		<b>3</b>	-
Cession de participations, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés	6	<b>51</b>	162
Plan global en efficacité énergétique		<b>(17)</b>	(9)
Variation nette des placements temporaires		<b>2 485</b>	223
Autres		<b>(3)</b>	13
		<b>1 952</b>	(237)
<b>Activités de financement</b>			
Émission de dette à long terme		<b>523</b>	1 394
Remboursement à l'échéance de la dette à long terme et rachat du fonds d'amortissement		<b>(583)</b>	(663)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit		<b>154</b>	85
Décaissements découlant de la gestion du risque de crédit		<b>(95)</b>	(50)
Variation nette des emprunts à court terme		<b>40</b>	348
Dividendes versés		<b>(2 342)</b>	(1 126)
Autres		<b>(1)</b>	1
		<b>(2 304)</b>	(11)
<b>Variation des cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>			
		<b>-</b>	(1)
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies		<b>226</b>	80
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	6	<b>2</b>	8
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>228</b>	88
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>		<b>57</b>	92
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>		<b>285</b>	180
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>			
Activités poursuivies		<b>285</b>	85
Activités abandonnées		<b>-</b>	95
		<b>285</b>	180
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	9		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU**

En millions de dollars canadiens  
(non vérifiés)

Trois mois terminés  
les 31 mars

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 431</b>	1 129
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>		
Variation des pertes reportées sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(6)	-
Reclassement aux résultats des pertes reportées sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(45)	-
	<u>(51)</u>	<u>-</u>
Autres	<u>5</u>	<u>-</u>
<b>Résultat étendu</b>	<b><u>1 385</u></b>	<b><u>1 129</u></b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifiés)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2007 et 2006

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens.

### Note 1 - Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et tiennent compte des décisions de la Régie de l'énergie (la Régie). La prise en compte de ces décisions a pour effet de modifier le moment où certaines opérations sont constatées dans les résultats consolidés et donne lieu à la comptabilisation d'actifs et de passifs réglementaires, que la Société juge probable de pouvoir recouvrer ou régler ultérieurement au moyen du processus d'établissement des tarifs. Les états financiers consolidés trimestriels, y compris les présentes notes, doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés et les notes afférentes publiés dans le *Rapport annuel 2006* d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles qui sont présentées dans le *Rapport annuel 2006* d'Hydro-Québec, sauf en ce qui concerne les modifications de conventions comptables décrites à la note 2.

Certains chiffres de la période correspondante de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation de l'exercice courant.

Les résultats trimestriels de la Société ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice en raison des variations saisonnières de la température. Compte tenu de la demande d'électricité accrue durant les mois d'hiver, les produits des ventes d'électricité au Québec sont plus élevés au premier et au quatrième trimestres.

### Note 2 - Modifications de conventions comptables

Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, Hydro-Québec a adopté les recommandations du chapitre 3855 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA), « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », qui présente les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers, et du chapitre 3865, « Couvertures », qui précise la manière d'appliquer la comptabilité de couverture et les informations à fournir dans ce contexte. Elle a aussi adopté les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », et du chapitre 1530, « Résultat étendu ». Ce dernier établit des normes d'information et de présentation concernant le résultat étendu, qui regroupe le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu.

Le chapitre 3855 exige que les instruments financiers soient évalués à la juste valeur au moment de la constatation initiale. L'évaluation au cours des périodes subséquentes et la comptabilisation des variations de la juste valeur des instruments financiers dépend de la catégorie dans laquelle ils sont classés, soit placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Les Débiteurs ont été classés dans la catégorie prêts et créances, les Instruments dérivés dans les catégories actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, les Placements temporaires dans la catégorie actifs financiers disponibles à la vente et les Crédeurs et charges à payer, la Tranche de la dette à long terme à moins d'un an, la Dette à long terme et la Dette à perpétuité dans la catégorie autres passifs financiers.

Tous les instruments financiers, y compris les instruments dérivés, sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan, à l'exception des placements détenus jusqu'à leur échéance, des prêts et créances et des autres passifs financiers, qui sont évalués au coût après amortissement, qui comprend les primes, escomptes et frais d'émission. Les contrats à terme sur marchandises qui peuvent faire l'objet d'un règlement net sont comptabilisés à la date de règlement s'il est probable qu'il y aura livraison ou réception conformément aux besoins prévus.

## Note 2 - Modifications de conventions comptables (suite)

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction, y compris les instruments dérivés, sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de la période au cours de laquelle ils se produisent, à moins qu'il s'agisse d'instruments dérivés désignés comme couvertures dans une relation de couverture de flux de trésorerie comptabilisée conformément aux directives du chapitre 3865. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les gains et les pertes reportés découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les Autres éléments du résultat étendu jusqu'au moment de leur réalisation; ils sont alors reclassés dans les résultats.

Dans le cadre de la gestion intégrée de ses risques, Hydro-Québec applique la comptabilité de couverture de flux de trésorerie ou de juste valeur aux relations de couverture qui répondent aux critères établis par le chapitre 3865. Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur d'un instrument désigné comme couverture est constatée dans les Autres éléments du résultat étendu, et les gains et les pertes liés à la partie inefficace sont immédiatement comptabilisés dans les résultats, dans le même poste que l'élément couvert. Les montants imputés au Cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans les résultats, également dans le même poste que l'élément couvert, au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur les résultats. Dans le cas d'une couverture de juste valeur, l'instrument dérivé est comptabilisé à la juste valeur, et les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur, incluant ceux qui sont liés à la partie inefficace de la relation de couverture, sont comptabilisés dans les résultats, au même poste que l'élément couvert. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert sont comptabilisées à titre d'ajustements de la valeur comptable de l'élément couvert dans les résultats.

De plus, un dérivé incorporé doit être séparé de son contrat hôte et être comptabilisé au bilan à la juste valeur si certaines conditions s'appliquent. Hydro-Québec a choisi d'opter pour ce traitement comptable à l'égard de tous les contrats hôtes émis, acquis ou substantiellement modifiés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Hydro-Québec a aussi adopté les recommandations du chapitre 1506, « Modifications comptables », qui établit le traitement comptable et l'information à fournir relativement aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs.

Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités en fonction des nouvelles conventions comptables, mais certains soldes du bilan consolidé au 31 décembre 2006 ont été reclassés. Les instruments dérivés qui étaient auparavant présentés aux postes Débiteurs, Swaps, Dette à long terme, Tranche de la dette à long terme à moins d'un an, Crédoeurs et charges à payer et Intérêts courus sont maintenant reclassés aux postes Instruments dérivés du bilan. Les écarts de conversion qui étaient auparavant présentés distinctement dans l'Avoir de l'actionnaire ont été reclassés dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu.

L'adoption des nouvelles conventions comptables a eu les effets suivants, en date du 1<sup>er</sup> janvier 2007:

- une augmentation de 298 M\$ des Bénéfices non répartis qui s'explique essentiellement par l'abolition des règles transitoires liées à l'application de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13 du *Manuel de l'ICCA*, intitulée « Relations de couverture », par l'inefficacité cumulée des couvertures et par le passage de la méthode linéaire à la méthode du taux d'intérêt effectif pour l'amortissement des actifs et des passifs financiers;
- une augmentation de 479 M\$ du Cumul des autres éléments du résultat étendu qui découle essentiellement de la comptabilisation de la partie efficace des relations de couverture de flux de trésorerie;
- une augmentation de 514 M\$ de la Dette à long terme qui s'explique essentiellement par la présentation de cette dernière au coût non amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- une diminution de 2 051 M\$ des Autres passifs à long terme par suite de la comptabilisation des relations de couverture de flux de trésorerie, de la radiation des gains reportés transitoires non amortis liés à l'application de la NOC-13 et de la présentation des actifs et des passifs financiers au coût non amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- une diminution de 736 M\$ de la valeur nette des instruments dérivés qui représente l'écart entre la juste valeur des instruments dérivés et la portion déjà inscrite au bilan.

### Note 3 - Réglementation

#### TRANSPORT

Dans sa décision D-2007-34 du 30 mars 2007, la Régie a fixé les tarifs de transport d'électricité de la Société, avec effet le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Les nouveaux tarifs prévoient un rendement sur la base de tarification de 7,78 %, fondé sur une structure de capital présumée comportant 30 % d'avoir de l'actionnaire. Cette décision se traduit essentiellement par une hausse de 57 M\$ du coût annuel du service de transport pour la charge locale, dont les tarifs actuels de distribution d'électricité de la Société ne tiennent pas compte.

#### DISTRIBUTION

Dans sa décision D-2007-22 du 15 mars 2007, la Régie a accordé une hausse uniforme de 1,92 % des tarifs de distribution d'électricité de la Société, avec effet le 1<sup>er</sup> avril 2007. Cette hausse tient compte d'un taux de rendement sur la base de tarification de 7,79 % en 2007, fondé sur une structure de capital présumée comportant 35 % d'avoir de l'actionnaire.

Conformément aux pratiques comptables autorisées antérieurement par la Régie, les écarts découlant d'une modification du coût annuel du service de transport pour la charge locale qui n'a pas été prise en compte dans l'établissement des tarifs de distribution d'électricité ainsi que les écarts de coûts liés à l'achat d'électricité postpatrimoniale donnent lieu à la comptabilisation d'actifs ou de passifs réglementaires dont la contrepartie est présentée au poste Reports réglementaires dans les États consolidés des résultats. L'amortissement des écarts relatifs aux exercices 2005 et 2006 a débuté en 2007 et a atteint un montant créditeur de 36 M\$ au premier trimestre. Ce montant a été imputé au poste Amortissement dans les États consolidés des résultats. L'actif réglementaire découlant de la hausse du coût annuel du service de transport pour la charge locale en 2007 s'élevait à 14 M\$ pour le premier trimestre.

### Note 4 - Amortissement

Trois mois terminés  
les 31 mars

	2007	2006
Immobilisations corporelles	454	433
Actifs incorporels	29	29
Actifs et passifs réglementaires	(4)	23
Frais reportés	3	4
	<u>482</u>	<u>489</u>

**Note 5 - Frais financiers**

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2007	2006
<b>Intérêts</b>		
Intérêts sur titres d'emprunt	633	571
Amortissement des primes, escomptes et des frais d'émission relatifs aux emprunts	<u>27</u>	<u>2</u>
	<b>660</b>	<b>573</b>
<b>Perte nette (gain net) de change</b>	<b>3</b>	<b>(8)</b>
<b>Frais de garantie relatifs aux emprunts payés à l'actionnaire</b>	<u>42</u>	<u>40</u>
	<u>45</u>	<u>32</u>
Moins		
Frais financiers capitalisés	59	68
Revenu net de placements	<u>28</u>	<u>7</u>
	<u>87</u>	<u>75</u>
	<u><b>618</b></u>	<u><b>530</b></u>

**Note 6 - Activités abandonnées et actifs destinés à la vente**

Le 28 février 2007, Hydro-Québec a conclu la vente de sa participation dans HQI Australia Pty Ltd (DirectLink) par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive Hydro-Québec International, pour une contrepartie monétaire de 52 M\$, ce qui a donné lieu à un gain de 18 M\$.

Au premier trimestre 2006, Hydro-Québec a conclu la vente de plusieurs de ses participations à l'étranger pour une contrepartie monétaire totale de 247 M\$, ce qui a donné lieu à un gain total de 25 M\$. Les résultats des participations à l'étranger sont classés sous la rubrique Activités corporatives et autres aux fins de la présentation de l'information sectorielle.

Le tableau suivant présente les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie des participations présentées à titre d'activités abandonnées :

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2007	2006
<b>Résultats</b>		
Produits	<u>3</u>	<u>107</u>
Bénéfice (perte) avant gain net sur cession	<u>2</u>	<u>(1)</u>
Gain sur cession	<u>19</u>	<u>52</u>
Impôts sur les bénéfices	<u>-</u>	<u>(27)</u>
Gain net sur cession	<u>19</u>	<u>25</u>
Bénéfice provenant des activités abandonnées	<u>21</u>	<u>24</u>
<b>Flux de trésorerie</b>		
Activités d'exploitation	1	32
Activités d'investissement	-	(15)
Activités de financement	-	(10)
Variation des cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	<u>1</u>	<u>1</u>
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	<u>2</u>	<u>8</u>

Au moment de leur cession, les actifs et les passifs s'établissaient comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	5
Autres actifs à court terme	9	9
Actifs à long terme	34	217
Passifs à court terme	3	112
Passifs à long terme	<u>10</u>	<u>21</u>
	<u>32</u>	<u>98</u>

**Note 7 - Instruments financiers**

La juste valeur des instruments dérivés désignés et non désignés comme couvertures s'établissait comme suit:

	Au 31 mars 2007
Instrument désigné comme couverture de flux de trésorerie <sup>a</sup>	<b>(744)</b>
Instrument désigné comme couverture de juste valeur	<b>(145)</b>
Instrument non désigné comme couverture <sup>b</sup>	<b>1 056</b>

a) Une partie de la dette long terme, d'une valeur nominale de 1 504 M\$ au 31 mars 2007, était également désignée comme couverture de flux de trésorerie.

b) Transactions réalisées dans le cadre de la gestion des risques de la Société dont 785 M\$ sont en contrepartie de sommes reçues ou déboursées relativement à des ententes de mitigation du risque de crédit.

**Effet des couvertures de flux de trésorerie sur les résultats**

Au premier trimestre 2007, le gain net comptabilisé dans les résultats au titre de l'inefficacité des couvertures de flux de trésorerie s'élevait à 1 M\$.

Par ailleurs, au 31 mars 2007, Hydro-Québec estimait à 117 M\$ le montant des gains nets existants présentés dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu qu'elle prévoyait reclasser dans les résultats au cours des douze prochains mois. À cette même date, la durée maximale sur laquelle Hydro-Québec couvrirait son exposition aux variations des flux de trésorerie futurs liés aux opérations futures était de 23 ans.

**Effet des couvertures de juste valeur sur les résultats**

Au premier trimestre 2007, la perte nette comptabilisée dans les résultats au titre de l'inefficacité des couvertures de juste valeur s'élevait à 3 M\$.

**Effet de la réévaluation d'instruments non désignés comme couvertures sur les résultats**

Au premier trimestre 2007, le gain net comptabilisé dans les résultats par suite de la réévaluation à la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas comptabilisés selon la comptabilité de couverture s'élevait à 4 M\$.

**Note 8 - Cumul des autres éléments du résultat étendu**

	Au 31 mars 2007		
	En couverture de flux de trésorerie	Autres	Total
Solde au début de la période	-	(8) <sup>a</sup>	<b>(8)</b>
Ajustements liés à l'adoption de nouvelles conventions comptables	479	-	<b>479</b>
Variation de la période	(51)	5	<b>(46)</b>
Solde à la fin de la période	<u>428</u>	<u>(3)</u>	<b><u>425</u></b>

a) L'adoption de nouvelles conventions comptables a entraîné le reclassement de 8 M\$ dans le solde d'ouverture du Cumul des autres éléments du résultat étendu au titre des Écarts de conversion, qui étaient auparavant présentés distinctement dans l'Avoir de l'actionnaire.

**Note 9 - Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie**

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2007	2006
<b>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement</b>		
Débiteurs	<b>(748)</b>	(611)
Matériaux, combustible et fournitures	<b>(6)</b>	(26)
Créditeurs et charges à payer	<b>(255)</b>	(239)
Intérêts courus	<b>(418)</b>	(369)
	<b>(1 427)</b>	(1 245)
<b>Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie</b>		
Augmentation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	<b>13</b>	9
Intérêts payés	<b>940</b>	923
Impôts sur les bénéfices payés	<b>1</b>	5

**Note 10 - Avantages sociaux futurs**Trois mois terminés  
les 31 mars

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2007	2006	2007	2006
Coût constaté au titre des prestations constituées	76	74	24	24

**Note 11 - Engagements et éventualités****Garanties**

Au 31 mars 2007, la responsabilité potentielle maximale d'Hydro-Québec au titre de lettres de crédit ou de cautionnements s'élevait à 391 M\$. De ce montant, 310 M\$ concernent les achats d'énergie, et un passif de 14 M\$ a été comptabilisé à cet égard. Certaines garanties viennent à échéance entre 2007 et 2019, alors que d'autres ont une échéance indéterminée.

Par ailleurs, Hydro-Québec a fourni aux acquéreurs de ses participations des garanties concernant l'ensemble des déclarations et garanties contenues dans les conventions de vente, pour lesquelles aucun passif n'a été comptabilisé. Le risque éventuel maximal quantifiable en vertu de ces garanties représente environ 322 M\$. Les déclarations et garanties d'Hydro-Québec sont valables pour une période se terminant au plus tard le 24 février 2008, sauf en ce qui a trait aux passifs fiscaux éventuels et à certaines autres déclarations usuelles, qui sont en vigueur jusqu'à l'échéance des périodes de prescription applicables.

**Note 12 – Informations sectorielles**

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats et l'actif par secteurs :

Trois mois terminés  
le 31 mars 2007

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles	Total
<b>Produits</b>							
<b>Clients externes</b>	539	10	3 157	-	10	16	<b>3 732</b>
<b>Intersectoriels</b>	1 489	692	14	286	280	(2 761)	-
<b>Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies</b>	907	127	393	1	(21)	3	<b>1 410</b>
<b>Bénéfice net</b>	907	127	393	1	-	3	<b>1 431</b>
<b>Actif total au 31 mars 2007</b>	28 839	15 942	11 950	208	4 909	(224)	<b>61 624</b>

Trois mois terminés  
le 31 mars 2006

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles	Total
<b>Produits</b>							
<b>Clients externes</b>	434	9	2 750	-	7	(1)	3 199
<b>Intersectoriels</b>	1 387	623	14	366	260	(2 650)	-
<b>Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies</b>	807	94	213	-	(8)	(1)	1 105
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	807	94	213	-	16	(1)	1 129
<b>Actif total au 31 mars 2006</b>	27 794	15 633	10 949	246	6 607	(244)	60 985

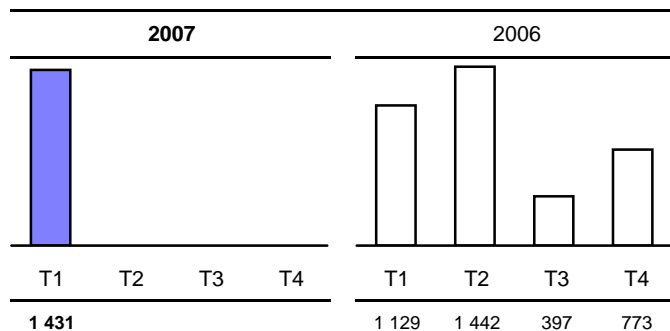
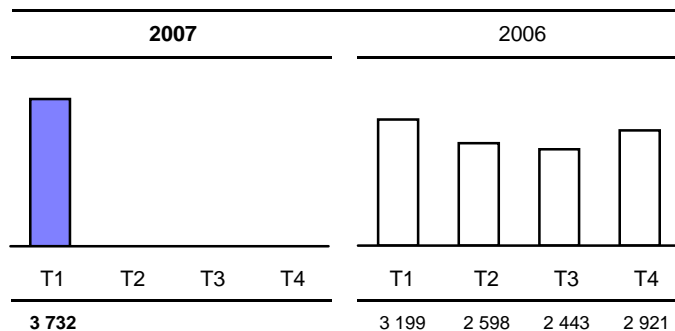
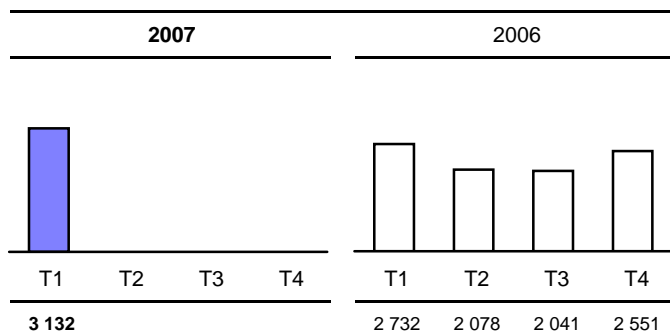
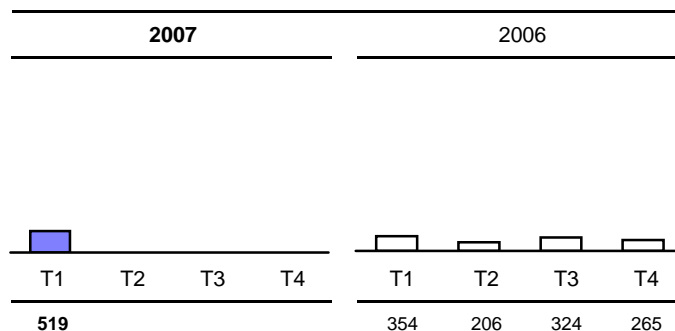
**FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

En millions de dollars canadiens  
(non vérifiés)

Trois mois terminés  
les 31 mars

**Sommaire des résultats**

	2007	2006	Variation (%)	
Produits	3 732	3 199	16,7	↑
Charges	1 704	1 564	9,0	↑
Frais financiers	618	530	16,6	↑
Activités abandonnées	21	24	12,5	↓
Bénéfice net	1 431	1 129	26,7	↑

**Bénéfice net****Produits****Produits des ventes d'électricité au Québec****Produits des ventes d'électricité hors Québec**

## Faits saillants du trimestre

### *Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert*

Le 11 janvier, le gouvernement du Québec et Hydro-Québec ont procédé au lancement officiel des travaux de construction des centrales hydroélectriques de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle ainsi que des ouvrages nécessaires à la dérivation d'une partie des eaux de la rivière Rupert.

Estimé à plus de 5 G\$, la réalisation du projet de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert apportera à Hydro-Québec une puissance installée additionnelle de 893 MW et une production supplémentaire de 8,5 TWh par année, soit la quantité d'énergie nécessaire pour alimenter environ 425 000 clients résidentiels. La mise en service des différents éléments débutera à la fin de 2009 pour se terminer en 2012. Au cours des six prochaines années, l'équivalent de 33 000 personnes travailleront à la réalisation de cet important projet. À la pointe des travaux, plus de 4 000 travailleurs seront présents sur le chantier.

### *Commission canadienne de sûreté nucléaire*

À la suite d'une audience publique qu'elle a tenue le 7 mars, la Commission canadienne de sûreté nucléaire a annoncé, le 25 avril, sa décision d'autoriser la construction et l'exploitation de nouvelles installations de gestion de déchets radioactifs solides sur le site de la centrale de Gentilly-2.

### *Conclusion de la valorisation de nos participations à l'étranger*

Le 28 février 2007, Hydro-Québec, par l'entremise de sa filiale Hydro-Québec International, a conclu la vente de sa participation de 33 % dans DirectLink, en Australie, à l'Australian Pipeline Trust pour un montant de 52 M\$. Cette transaction, qui a donné lieu à un gain de l'ordre de 18 M\$, complète la valorisation de ses participations à l'étranger.

### *Régie de l'énergie*

Le 15 mars, la Régie de l'énergie a autorisé Hydro-Québec Distribution à augmenter ses tarifs de 1,9 % à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007. Cette hausse représente une augmentation de l'ordre de 1,96 \$ par mois de la facture moyenne d'un client résidentiel. Par ailleurs, en février, la Régie a autorisé jusqu'à un montant total de 655 M\$ pour des investissements de moins de 10 M\$ chacun et approuvé un budget de 245 M\$ pour les programmes d'efficacité énergétique en 2007. D'ici 2010, Hydro-Québec Distribution aura investi 1,3 G\$ dans ces programmes pour des économies d'énergie de 4,7 TWh.

Le 30 mars 2007, la Régie a fixé les tarifs de transport d'électricité d'Hydro-Québec TransÉnergie avec effet le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Cette décision se traduit essentiellement par une hausse de 57 M\$ des revenus de transport pour la charge locale, lesquels passent de 2 483 M\$ à 2 540 M\$, reflétant ainsi le coût des infrastructures de transport nécessaires en raison de la croissance de la consommation québécoise.